PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

061
Juin 2008

Éditorial
Activités de la Maison de l'Architecture
Agenda
La poésie des matériaux, souvenirs
Quelques œuvres de Jean Algayrès..., Caussade, Montauban
Cahiers de l'Ordre
Concours

2,00 euros

ÉDITORIAL

La Rédaction

La création de la revue Plan Libre est la première action menée par la nouvelle Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées lors de son renouvellement en 2001. Avec une parution ininterrompue de soixante numéros jusqu'à aujourd'hui cette parution originale est unique en son genre dans le monde des Maisons de l'Architecture au niveau national. Dès le départ, la conception de Plan Libre répondait à quelques idées-forces : produire une publication qui informe sur le monde de l'architecture dans notre région, qui diffuse la culture de l'architecture et qui en défende les qualités.

La forme retenue pour cette revue répondait à des choix éditoriaux marqués. Une revue papier, reprenant le format banal et familier du journal, et qui se présente non comme un produit fini mais comme un travail en cours, suivant en quelque sorte la dynamique d'une construction en chantier. Aujourd'hui, l'intérêt suscité par Plan Libre nous donne l'occasion de proposer des horizons supplémentaires à cette publication.

L'architecture ici et maintenant.

L'architecture d'ici, et notamment la jeune architecture d'aujourd'hui, mérite bien souvent d'être racontée et découverte car elle est fréquemment le fruit d'un engagement des architectes que rien ne prédétermine (et qui, dans certains cas, peut être assimilée à une forme de courage). Montrer, commenter, expliquer et défendre la production architecturale d'un territoire cela signifie également distinguer les projets, construits ou non, et raconter sans naïveté les valeurs, les conflits et le sens qui les instruisent.

L'architecture d'ailleurs ou d'autrefois.

L'architecture d'ici doit beaucoup à celle d'ailleurs comme à celle du passé. C'est ce travail d'accueil et de déplacement (géographique, historique...) qui a été tracé dans ces nombreux cahiers centraux thématiques qui ont pu donner un écho aux oeuvres du patrimoine moderne régional.

L'architecture comme expertise et comme culture.

L'architecture, cet art de faire, exige dans le même mouvement un art de penser. "S'y connaître dans le fait de faire" c'est le sens du mot grec techne. Décrites et expliquées en relation avec des projets ou des démarches de conception, les technologies constructives pourront donner lieu à des analyses et réflexions particulières. Ingénieurs, chercheurs, architectes et formateurs seront ainsi sollicités spécifiquement.

L'architecture pour tous,

"Le dialogue, [...] voilà l'un des registres d'action principaux de l'architecte" a écrit l'historienne Françoise Choay. Sous l'égide de la Maison de l'Architecture, Plan Libre a toujours voulu faire dialoguer les différents acteurs de la production de l'architecture et de la ville. Les échanges entre l'architecture, la culture historique, la connaissance urbaine, environnementale ou sociale, ou encore les relations entre production du cadre bâti, paysage et création artistique intéresse un vaste public.

Enfin, à l'heure où notre société tient de toute part la jeunesse en une si faible estime, il faut sans aucun doute qu'une revue comme Plan Libre puisse aller à contre courant et faire place également à la parole construite des jeunes : étudiants, jeunes diplômés, jeunes chercheurs et enseignants, jeunes architectes installés ou salariés.

En proposant une pagination resserrée, plus centrée sur ses cahiers centraux et une charte graphique renouvelée nous souhaitons accentuer la personnalité et l'exigence de notre revue. Au delà, on retrouvera bien sûr, dans une forme plus concise, les éléments d'actualité concernant notamment la Maison de l'Architecture, L'Ordre de Architectes, L'ENSA Toulouse et les autres instances partenaires. Voici les orientations nouvelles pour la revue Plan Libre qui poursuit sa course avec l'enthousiasme intact des commencements.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

○ **Bulletin d'adhésion 2008**

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles…) et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture…).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

○ **Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros**

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ **Publications de la Maison de l'Architecture :** 10 euros l'exemplaire

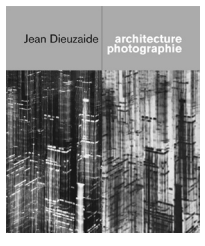

Jean Dieuzaide.
Architecture, photographie

Pack Prix Architecture.
Années 2001 + 2003 + 2005

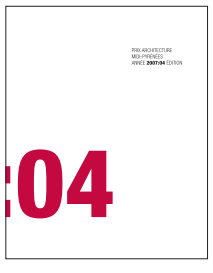

Prix Architecture:
Année 2007

Plan Libre. Recueil articles
cahier central 2002-2006

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre

Comité de rédaction
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Pierre Duffau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret

Coordination
Aurélie Bayol, Anissa Mérot

Informations cahiers de l'Ordre
Huguette Sié

Ont participé à ce numéro
Bernard Catllar, Audrey Lavernhe, RCR Arquitectes

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs

Impression
SRI Rotative

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, Enia Tecsom, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, Technal.

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère Culture Communication
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
HAUTE GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL
MAIRIE DE TOULOUSE www.toulouse.fr

ACTIVITÉS

MAISON DE L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Assemblée Générale

Le mercredi 25 juin 2008 à 18h30
L'îlot 45. Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Inscription préalable par mail : ma-mp@wanadoo.fr

Exposition

Regards indiscrets, sur l'univers pavillonnaire
Du 11 juin au 12 septembre 2008
L'îlot 45. Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
Une recherche commune des étudiants de l'Ecole des beaux-arts, (option Design) et de l'Université Toulouse, Le Mirail (Master Pro Habitat et politiques d'aménagement).

Mercredi 11 juin à 18h
A l'occasion du vernissage propos croisés entre Marie Christine Jaillet, directrice de recherches au CNRS, directrice du laboratoire LISST, Université Toulouse-Le Mirail et Alexandra Midal, auteur, professeur d'histoire et de théorie du design à l'Ecole des beaux-arts.

L'îlot 45. Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse.
Tél. : 05 61 53 19 89 / Entrée libre du lundi au vendredi de 10h à 18h

AGENDA

Exposition

Photographies de Jordi Bernadó « True loving and other tales »
Jusqu'au 22 juin 2008: Galerie du Château d'eau. Toulouse
Jusqu'au 29 juin 2008: Institut Cervantes. Toulouse
Barcelonais, Jordi Bernado vient du monde de l'architecture et de l'urbanisme, Il pose sur nos paysages contemporains un regard analytique qui ne se satisfait ni de l'enregistrement ni de la réussite formelle. Dans ses couleurs parfaitement maîtrisées qui nous renvoient aux souvenirs des cartes postales, dans ses panoramiques qui dérangent notre vision quotidienne, Jordi Bernado propose un vrai point de vue critique par rapport à l'urbanisme et à nos modes de vie.

Organisation:
La galerie du Château d'eau: 1, place Laganne, Toulouse
Institut Cervantes: 31, rue des Chalets, Toulouse
www.galeriechateaudeau.org

Exposition

Mega city in China, regard sur le développement urbain en Chine
Du 20 mai au 6 septembre 2008
Galerie du CMAV. Toulouse
Exposition conçue et produite par Architecture Dijon Bourgogne avec le soutien de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine – Françoise Ged - www.megacityinchina.com - Production architecture Dijon Bourgogne
Commissaire de l'exposition : Sébastien Godret

Organisation:
AERA, la Maison de l'Architecture, CAUE 31 et ENSA Toulouse / www.cmav.free.fr

Exposition

Collectif/collective, nouvelles formes d'habitat collectif en Europe
Du 3 juillet au 26 octobre 2008
arc en rêve, centre d'architecture. Bordeaux
L'exposition présente 45 réalisations qui témoignent des nouvelles formes d'habitat collectif,
sélectionnées sur le territoire européen pour leur qualités architecturales et les perspectives qu'elles ouvrent face à la condition urbaine contemporaine. La vie à l'intérieur et à l'extérieur prend corps à travers des oeuvres d'artistes photographes. Il s'agit de donner à voir la force des écritures qui inventent l'habiter, les positions stratégiques qui pensent l'espace partagé, et les conceptions revisitées par des décennies d'expériences.

Organisation:
arc en rêve, centre d'architecture, Bordeaux / www.arcenreve.com

Conférence

« RE : Learning from Las Vegas »
par Roberto Zancan (UQAM Montréal)
Mardi 10 juin 2008 à 18h
L'îlot 45 / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Organisation:
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (Enrico Chapel et Daniel Estévez) dans le cadre du cycle de conférences «architecture, paysage(s), pittoresque(s)»
www.toulouse.archi.fr

Séminaire

« Les Mobilités »
Vendredi 13 juin 2008 de 9h à 18h
Salle du Sénéchal. Toulouse

En traitant la question des mobilités, ce séminaire du Pôle Régional d'Echanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires en Midi-Pyrénées aborde une des caractéristiques majeures des sociétés contemporaines : les circulations, les flux, les déplacements y sont toujours plus nombreux et variés. Ce constat invite à reconsidérer nos manières d'analyser les territoires en général, les modes de vie ou les activités économiques en particulier. Il pointe aussi, de manière e plus en plus prégnante, les impacts environnementaux des mobilités.

Organisation:
A.P.U.M.P / www.apump.org / Tél. 05 62 27 24 12

LA POÉSIE DES MATÉRIAUX, SOUVENIRS

Audrey Lavernhe, architecte*

La poésie c'est la fabrication d'images mentales. La perception que nous avons d'un édifice porte sur des signes. Ces signes ne sont pas univoques car ils ont la dimension et l'épaisseur de l'expérience. La signification des choses est marquée par notre expérience personnelle, nos souvenirs. À ce propos, Martin Steinmann, dans son recueil de textes Forme Forte[1], nous pose la question de savoir «[..] de quelle manière l'architecture est signifiante pour nous et de quelle manière le souvenir d'architecture joue un rôle à cet égard».

L'architecte Peter Zumthor travaille sur le registre de la signification des formes, ce que Martin Steinmann appelle les images. Il raconte rechercher dans sa tête des images et essayer d'en comprendre les propriétés[2]. Comme le précise Martin Steinmann, l'architecte a pour habitude de dire à ses élèves de l'Academia di architettura de Mendrisio de travailler avec leurs expériences : «Si un espace vous revient en mémoire lorsque vous projetez, vous devriez vous demander en quoi cet espace vous a touché ; quelle en était la nature? quelle en était l'odeur? comment y sonnait votre voix ? comment y entrait la lumière? etc. ».

Les images, comme signification des formes, rassemblent en un tout ces expériences sensibles. Cette démarche poétique ne fixe pas les choses dans une perception déterminée a priori mais oriente au contraire vers une multitude de sensibilités.

En ce sens, nous pourrions parler, de manière métaphorique, d'un phénomène de fossilisation des expériences dans les matériaux, le fait que nous développions des sensibilités différentes face à des matériaux en fonction de nos souvenirs.

Il y aurait un effet de prise au piège du souvenir par le matériau comme dans un processus de fossilisation. Ce sont nos expériences et les images auxquelles elles nous renvoient qui conditionnent notre perception. Comme la sédimentation permet la fabrication de fossiles, c'est l'accumulation d'expériences qui créent les souvenirs de moments particuliers : «Je crois sentir encore dans ma main une poignée de porte, une pièce de métal arrondie comme le dos d'une cuillère. C'est celle que ma main saisissait quand j'entrais dans le jardin de ma tante. Aujourd'hui encore, cette poignée-là m'apparaît comme un signe particulier de l'entrée dans un monde fait d'atmosphère et d'odeurs diverses.[…] »[3].

Parlant du célèbre entrepôt Ricola d'Herzog & de Meuron, à Laufen, ou de l'atelier de Zumthor, Martin Steinmann évoque une parenté de ces constructions avec l'image des granges de montagne. Dans mon expérience personnelle et sensible, elles me renvoient plutôt aux séchoirs à tabac que nous croisions durant nos ballades lorsque j'étais enfant.

Cela m'évoque l'odeur du foin.

Je marche sur un sol irrégulier, des brindilles craquent.

Et je revois la poussière comme en suspension sous forme de raies lumineuses se frayant un chemin entre les fentes du bardage bois.

Voici ce qu'écrit à ce propos Martin Steinmann citant une phrase d'Aldo Rossi : «Lorsque nous nous penchons sur les choses, nous nous penchons sur la mémoire, c'est-à-dire sur nous-même».

C'est à travers notre mémoire, notre expérience que nous percevons les choses, en l'occurrence les matériaux.

Je voudrais aussi parler de ce qu'évoque la pierre pour moi. C'est également un souvenir qui remonte à l'enfance. Ce sont des jeux à l'intérieur de la gariotte qui se trouvait chez mes grands-parents qui ont conditionné, je crois, mon rapport à la pierre.

Une gariotte, appellation lotoise, est une cabane de vigne ou de berger construite en pierres sèches, sans mortier ni autre liant (XVI au XIXème siècle). C'est donc dans ce lieu magique, au milieu des chênes, que nous passions nos après-midi d'été. Sur la banquette, solidaire du mur de la cabane, nous profitions de la fraîcheur à l'intérieur de l'édifice.

Je me rappelle encore avoir observé la voûte de pierres calcaires. En son sommet, résultat de l'usure des années et du gel, ce que maintenant j'appellerais la clef, avait disparue laissant apparaître le ciel. Avec mes cousins et cousines, nous nous inventions des histoires à propos du rond de lumière que créait l'absence de cette clef. Tantôt au sol ou sur les pierres de la cabane nous suivions son parcours.

La pierre calcaire, plus qu'un matériau auquel je suis familiarisée depuis mon enfance, est la représentante de souvenirs qui, j'en suis convaincue sans pouvoir l'expliquer vraiment, conditionnent mon devenir d'architecte.

L'action du temps.

Certains matériaux n'acquièrent leur état stabilisé qu'avec l'action du temps.

Ici, il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive de tous les matériaux qui « vieillissent » avec le temps. J'aimerais plutôt citer des matériaux qui me touchent particulièrement, et que j'ai pu appréhender lors de voyages d'études et de projets.

Nous pourrions regarder bien sûr du côté du matériau bois, qui possède de grandes potentialités plastiques et constructives pour parler du facteur temps. On sait que c'est le rayonnement solaire qui lui donne sa teinte grise définitive. Ce phénomène varie en fonction des essences de bois cependant la teinte dorée du bois fraîchement coupé est de l'ordre de l'éphémère. C'est encore le temps qui conditionne la mise en œuvre du bois car il faut le protéger de son ennemie, l'eau, qui à long terme le détruit.

Il y a une notion d'acceptation, de prise de conscience de la présence de cette coloration grise du bois qui n'est pas immédiate. La Fabrica, des frères Tognola, architectes tessinois, est une illustration des transformations que subit le bois. En effet, la façade de bardage exposée a déjà pris une teinte grise alors que la façade intérieure protégée par une avancée de toit ne s'est pas modifiée.

Ensuite, nous pourrions nous pencher sur l'emploi de l'acier Corten, tôle d'acier oxydé. En plus de ses qualités structurelles notamment de sa résistance au fléchissement, l'acier Corten possède une grande richesse de teintes et de variations de textures. Le début de l'oxydation de la tôle est provoqué artificiellement mais ensuite la rouille continue sa formation sur une certaine épaisseur. Le choix est alors, soit de protéger ce dépôt par du vernis, ou bien de le laisser disparaître pour entrevoir la tôle non oxydée.

L'acier oxydé a beaucoup été employé par les architectes RCR, notamment dans le pavillon d'accès à la zone volcanique de la Garrotxa d'Olot. L'épaisseur et le pliage de la tôle se révèlent constitutifs de l'édifice. Ce qui est troublant dans l'utilisation de ce matériau c'est l'évidence de sa présence dans ce contexte. Pourtant nous n'ignorons pas toute l'artificialité de sa fabrication.

Le béton est lui aussi un matériau qui inscrit le déroulement du temps dans son apparence. Je pense particulièrement aux usages qu'en font Herzog & de Meuron. Le béton est en effet un matériau dont la trace de sa fabrication (trou de banche, coffrage bois) est souvent mise en scène pour ses effets plastiques en plus de ses effets structurels. Ainsi, dans le centre de distribution Ricola de Mulhouse, les architectes ont délibérément fait couler l'eau de pluie sur les façades latérales de béton banché.

C'est un choix conscient de mise en œuvre, il vise un objectif perceptif qui est, selon les termes de Martin Steinmann, celui de « la salissure » de la paroi béton. Ici, le mode opératoire transcende cette crainte archaïque des hommes vis-à-vis de l'action destructrice de l'eau sur la pierre ou, dans notre cas précis, sur le béton, cette pierre de l'âge moderne. On sait tous les efforts de protection que les architectes, ingénieurs ont déployés pour échapper à l'action de l'eau sur le béton. Cette anticipation du vieillissement, notamment des mousses qui apparaissent avec l'humidité, de la glace qui se forme en hiver nous montre une acceptation du caractère éphémère et artificiel d'un bâtiment qui subit les actions, les forces de la nature au cours du temps.

[1] Martin Steinman, Forme Forte : Ecrits/Schriften 1972-2002, Éditeur : Princeton Architectural Press (2005) .

[2] Peter Zumpthor, Penser l'architecture, Birkhauser, 2006

[3] ibid. p. 7

* Cet article est tiré d'un travail de séminaire AMC 2006 réalisé dans le cycle master à l'ENSA de Toulouse.
Architecte invité AMC 2006 : Marc Laurens
Responsable du séminaire AMC 2006 : Daniel Estevez.

Jean Algayrès. Paris 1964.

Quelques œuvres de Jean Algayrès... Caussade, Montauban

01.Cafournelle

Curriculum vitae
Jean François Georges ALGAYRES.
Né le 13.12.1926 à Montauban (82)

1926-1936	Carmaux, père chef d'équipe SNCF
1938-1943	Collège St-Théodard à Montauban
1943-1944	Collège technique d'Albi, préparation Ecole des Travaux Publics (E.T.P)
1944	Maquis - Guerre. Corps Franc Pomiès
1946-1947	Ne peut rentrer comme Elève Officier à l'École Militaire Inter-Armes COETQUIDAN Malade, démobilisé
1948-1949	Dessinateur chez l'architecte Fabre à Montauban
1949	École des Beaux-Arts de Toulouse
1950-1955	École des Beaux-Arts de Paris, Atelier Jean Faugeron [1]. Se présente de nombreuses fois à l'admission mais n'est pas reçu
1955-1960	Installe son Cabinet d'Architecte à Lavelanet, en Ariège. Réalisation de nombreuses villas[2].
1960-1962	Cabinet d'Architecte à Paris. Travaille chez un promoteur et en même temps, projets de logements à Savigny sur Orge
1962-1967	Cabinet d'Architecte à Montauban : "Architecture et Décoration"
1967-1968	P.D.G CETIC S.A Agrément C.S.T.B - Brevets de procédés, Préfabrication de maisons individuelles (Toulouse)
1968-1970	Réouverture d'un Cabinet d'Architecture à Montauban
1970	Départ à Alger. Concours pour la Faculté de Médecine pour le compte du Bureau d'Etudes & de Recherches en Engineering Général (B.E.R.E.G)
1970-1978	Gérance copropriété de Brevets. (Procédés de préfabrication de maisons individuelles) Création Usine Paris
1974-1976	Projet de centre de vacances à Haïti
1979	Installation à Cahors. Expertises auprès des Compagnies d'assurance
1981	Hémorragie cérébrale - 3 opérations - 8 mois d'hospitalisation
1987	Décès à Montauban le 22 mars 1987

[1] **Courrier ***
Jean Faugeron
architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux
grand prix de rome - Conservateur du Palais de Chaillot
professeur à l'école nationale supérieure des beaux-arts.
urbaniste. place du trocadéro. 75 016 PARIS. tél. 504 77 70

À Monsieur Jean DARRAS Architecte DPLG, Rapporteur à la Commission d'agrément à l'inscription à l'Ordre des Architectes

Cher Confrère,
Monsieur Jean Algayrès m'a demandé de bien vouloir témoigner en sa faveur pour son inscription à l'Ordre des Architectes.
C'est bien volontiers que j'ai apporté ma voix pour convaincre cet éminent Jury de la qualité du postulant et de la violence de son engagement pour l'idéal d'Architecture.
Jean Algayrès a eu pour celle-ci toutes les violences du cœur et du talent, ce qui se fait extrêmement rare aujourd'hui.
Jean Algayrès a été mon élève durant cinq ans, il s'est battu à mes côtés à une époque héroïque où le jury d'alors ne me faisait aucune concession. Il est monté onze fois à l'admission sans jamais recueillir le 7 qui aurait fait basculer son destin parmi nous.
Sans se décourager, Jean Algayrès sûr de lui est reparti vers le Sud Ouest Cathare d'où il venait, et là, il a bâti, il s'est bâti une vie d'Architecte et fait deux fils qui vont cette fois-ci relever l'honneur par un authentique diplôme.
J'admire et j'aime l'architecte plein de fougue et d'imagination qui est venu me demander de témoigner pour lui. A vous mes chers confrères de lui ouvrir officiellement la porte de cette profession qu'il honore depuis si longtemps. Bien à toi,

Jean FAUGERON

[2] Cette période a été présentée par Barthélémy Dumons, architecte dans le n°1 de la revue périodique du Syndicat des Architectes de l'Ariège : Carnet d'Archi, mars 2008

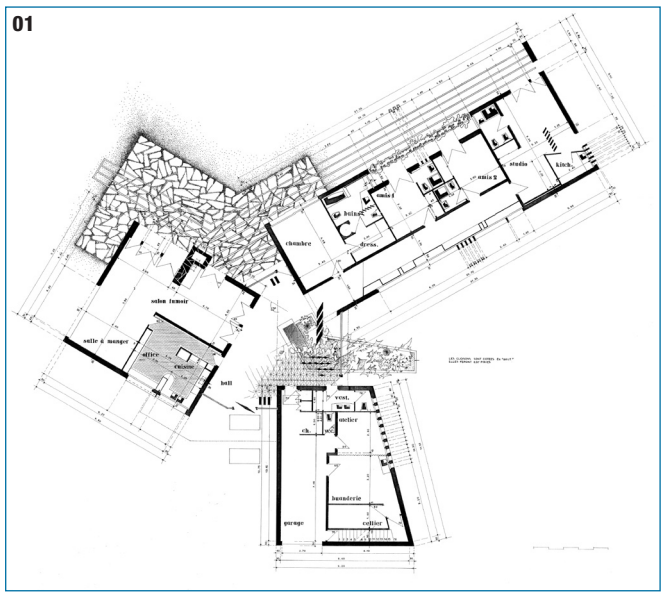

01

Officier Radio Navigant Air France
2050 chemin Rossignol - Birac - Montauban (C.C. n°25)
Surface Habitable 230 m²

25 mai 1969	Demande permis de construire
09 juin 1969	Date dépôt dossier Ministère de la Construction. Direction Départementale du Tarn-et-Garonne
10 octobre 1969	Arrêté Permis de Construire
16 sept 1971	Ouverture chantier
14 sept 1972	Fin chantier
07 février 1974	Certificat de conformité

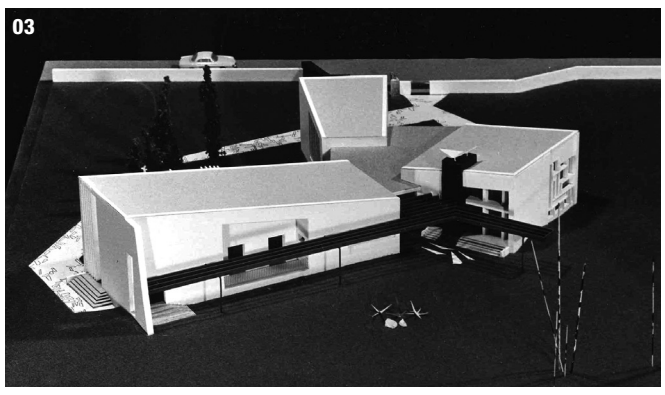
03

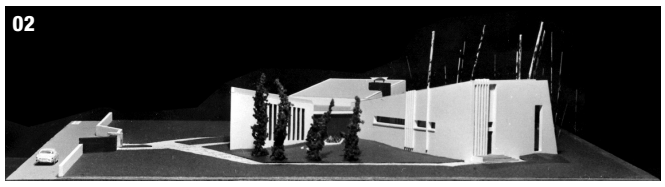
02

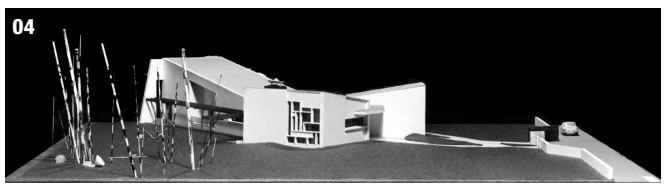
04

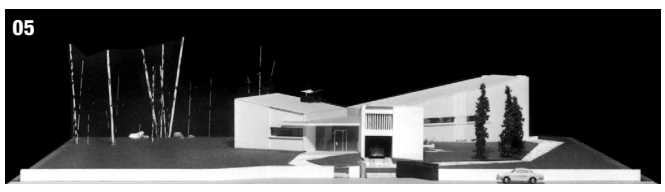
05

06

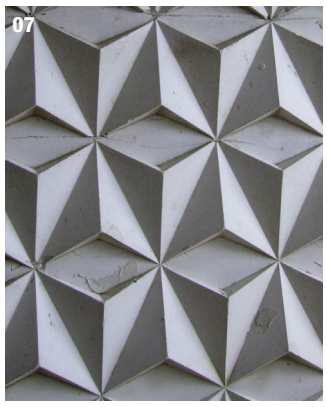
07

01. Plan RDC. 15 mai 1969. Echelle 1/50. Plan n°1
02 / 03 / 04 / 05. Maquette de la villa. Archives Mme Algayrès. Toulouse
06. Photographie de la villa en fin de travaux
07. Maquette du plafond. Archives Mr Burroni. Montauban

Trois volumes de formes régulières en plan, mais différents en volume établissent un dialogue entre eux grâce à un espace central ouvert aux lignes de fuites visuelles.
La décomposition géométrique en trois éléments correspond aux conditions climatiques, aux percées vers le parc…
L'espace central -espace vide- se convertit ainsi en espace principal où toutes les circulations tant extérieures qu'intérieures confluent et se croisent.
Cet espace en tension est créé par les corps opaques des différents pavillons – jour, nuit, garage.
L'importance de cet espace était soulignée dans le projet d'origine par la création d'effets cinétiques.
Les effets de la lumière naturelle pénétrant par de grandes baies vitrées sur la surface de l'eau toujours en mouvement dans un bassin, car alimenté en permanence par une fontaine, devaient être reflétés sur le plafond grâce aux carreaux d'émaux or habillant les faces intérieures du bassin. Les faces extérieures et le sol de cet espace central sont recouverts de dalles de marbre blanc de Carrare.
Pour augmenter ces impressions cinétiques, le plafond était composé d'éléments géométriques en forme de tétraèdre, comme des pointes de flèche, du même type que les cristaux de gypse.
Les motifs et les effets de ce plafond, réalisé par Gabriel Burroni, staffeur, avaient déjà été essayés dans la réalisation du plafond de la poissonnerie Marty-Pradal rue Gillaque à Montauban.
Le bassin a été réalisé mais jamais mis en eau car des fondations spéciales ont grevé le budget quant au plafond en staff, il a été démoli lors des derniers aménagements de la villa.
Il ne reste que le plafond de la poissonnerie Pradal, actuellement fermée et à l'abandon qui puisse témoigner de l'amitié entre ces deux personnalités : Jean Algayrès et Gabriel Burroni.

Bernard Catllar

Courrier *
LE CORBUSIER
Paris, le 1er Décembre 1959

Monsieur Jean ALGAYRÈS
29, rue Saint-Jean. LAVELANET

Monsieur,
Votre lettre du 19 Novembre 1959 est parvenue à notre atelier le jour même du départ de M. Le Corbusier pour les Indes.
Il en a pris connaissance rapidement et il m'a chargée de vous dire qu'il vous recevra très volontiers à son retour, au début du mois de février.
Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.
La Secrétaire,
J.Hailbulk

35, RUE DE SÈVRES : PARIS (6°). TEL : LITTRÉ 99-62

Courrier *
CLAUDE PARENT
5, rue du Dr Blanche.
Paris XVIe. Bagatelle 77-59

Paris, le 25 Mai 1960

Mon Cher Camarade,
En discutant avec Monsieur André BLOC, Directeur de la Revue Architecture d'Aujourd'hui, dont vous connaissez tout l'intérêt qu'il porte à l'architecture contemporaine, il est apparu qu'il serait peut-être intéressant de grouper quelques jeunes architectes qui font passer l'amour de l'architecture avant les préoccupations financières, qui pensent plus à considérer leur activité comme un art, que comme un métier.
Le but de notre petite organisation serait essentiellement de redonner aux créations architecturales, un caractère de qualité qui sous la pression des circonstances actuelles a complètement disparu.
Notre groupe ne servirait en aucun cas, à accroître nos possibilités de ce que l'on appelle "Les Affaires" mais se préoccuperait uniquement de manifester notre décision de rechercher par tous les moyens à augmenter notre compréhension artistique, à dominer les problèmes plastiques qui sont la clé de notre art, et à établir entre nous des filiations spirituelles concernant le fond le plus intime de nos recherches personnelles.
Cette association restera volontairement très restreinte pour permettre:
1- De bien nous connaître et même de prendre personnellement connaissance des œuvres de chacun de nous.
2- D'être très strict sur la qualité des travaux des membres de l'organisation, car cette qualité sera et demeurera le critère de base du choix.
3- De prendre vis à vis des organisations officielles et des administrations, une position très nette, pour la défense de l'architecture. Cette position ne se présentera jamais comme une revendication, mais simplement comme un exemple perpétuellement présent de la qualité à laquelle on peut parvenir lorsque tous les efforts s'orientent dans ce but, au lieu de se gaspiller dans des aspects financiers du problème, qui ne relèvent plus du domaine de la recherche architecturale.
4- De recréer justement en France, un courant d'invention et de recherche en architecture, cette compréhension plastique sans laquelle l'architecture ne peut exister.
J'espère que tu voudras bien accepter de faire partie de cette organisation. Je joins à ma lettre la liste des gens que j'ai contacté afin qu'en même temps, tu donnes ton accord sur l'ensemble de membres choisis.
Dès que j'aurais les réponses, nous conviendrons d'une réunion commune.
Amitiés.

JAUSSERAND Michel / ALGAYRÈS Jean / SALIER Yves / COURTOIS Adrien / ANDRAULT & PARAT / MAROT Michel / AUJAME Roger / MAZET Jean-pierre / SIMOUNET Roland / BEUFFET Jacques

Courrier *
L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI
Revue internationale d'architecture contemporaine
andré bloc, directeur général. pierre vago, président du comite de rédaction, alexandre persitz, rédacteur en chef

Boulogne, le 8 Juin 1960

Monsieur Jean ALGAYRES
29, Bd. Poniatowski. Paris 12e

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre aimable lettre du 6 juin.
Il est exact que j'ai vivement encouragé Claude PARENT à tenter de réunir un groupe de jeunes architectes ayant pour ambition de défendre l'architecture.
Je pense qu'un architecte devrait considérer son activité comme un art et non comme un métier.
L'Association que propose Claude PARENT doit rester strictement indépendante, mais je l'ai assuré qu'elle aurait mon appui. Quant aux choix des architectes appelés, il est dû à l'initiative de PARENT, qui toutefois m'a communiqué les noms.
Ne manquez pas de me tenir au courant de vos travaux personnels et Croyez, Cher Monsieur, à mes sentiments les plus cordiaux
André BLOC

5, rue bartholdi, boulogne, seine
téléphone: molitor 61-80 c.c.p. paris 1519-97

* Archives Mme Algayrès. Toulouse

02. Marty-Pradal

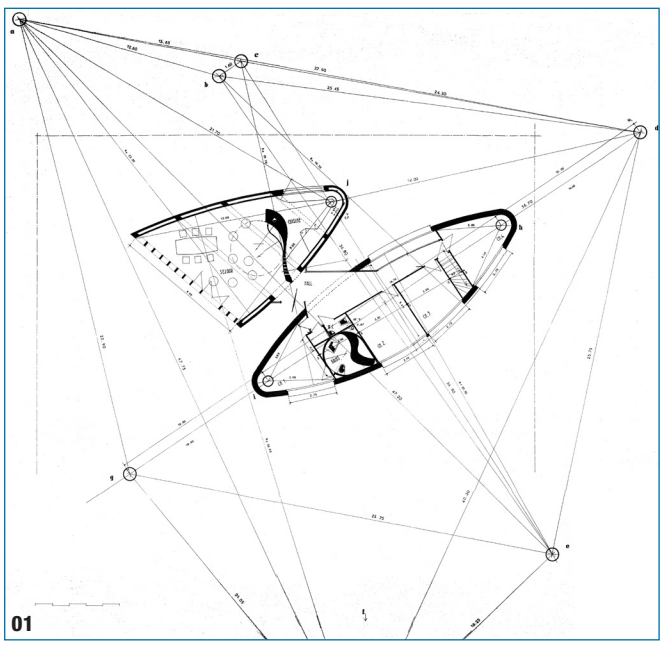
01

Maison Marty-Pradal « La Caravelle »
285, rue Morin-Vedrines. Montauban[1]

Après avoir aménagé la poissonnerie Marty-Pradal, 6 rue Gillaque à Montauban ; cette villa fût réalisée au milieu de nombreuses vicissitudes et oppositions de la part des services techniques de la D.D.E. et de la mairie de Montauban.
La villa est située dans un lotissement en contrebas de l'avenue Jean Moulin (ancienne R.N.20) et à côté de l'aérodrome Morin-Vedrines.
Ce lot a été créé en séparant une surface constructible d'une grande parcelle où se trouvait une villa appartenant au maître de l'ouvrage.
Le seul plan que nous ayons est daté du 7 août 1964. Nous ne savons pas si c'est le projet qui fût déposé le 4 février 1965 pour la demande du permis de construire.
Des pièces complémentaires du dossier furent demandées le 29 avril 1965 et les plans rectifiés furent reçus des services techniques municipaux le 10 janvier 1966.
La mairie refusa le projet le 15 mars 1966 et l'avis de l'architecte conseil en date du 22 mars 1965 fut défavorable; mais le 24 avril 1965, il donna un avis favorable. La déclaration d'achèvement des travaux eût lieu le 13 mai 1970, mais le certificat de conformité fût refusé le 6 août 1971.
Ces quelques dates entre 1964 et 1971 donnent un bref aperçu des difficultés dans l'obtention des autorisations réglementaires[2].
Jean Algayrès, vu la complexité des parois courbes en B.A. dû aider sur le chantier l'entrepreneur à réaliser les coffrages[3].

[1] Villa publiée dans la revue: "Maisons d'hier et d'aujourd'hui" n° 20, janvier 1969. Toulouse.
[2] Archives Permis de Construire - Archives Municipales Montauban. Il n'y a aucun document graphique. Les dates sont extraites de la fiche du suivi du dossier. 15 avril 2008.
[3] Témoignage de Monsieur Henri Pinaud. Dessinateur chez Algayrès. Montauban. 21 Avril 2008.

02

1 - Les activités – jour et nuit – sont organisées dans deux volumes autonomes générés en plan par deux ellipses.
L'espace entre les deux volumes sert de rotule qui organise les circulations dans un double sens.
De l'extérieur vers l'intérieur que ce soit depuis la rue ou le jardin arrière parallèlement au grand axe de l'ellipse et intérieur entre jour et nuit sur le petit axe.
Dans le volume jour, la cheminée se développe tant en plan qu'en élévation selon un mouvement sinuzoïdal et délimite deux espaces : cuisine et séjour-salle à manger.
Dans le volume nuit, les quatre chambres sont éclairées par des fenêtres donnant à l'est, tandis que la salle de bain reçoit la lumière zénithalement par un dôme composé de pavés de verre. La ventilation se faisant au moyen de grilles dans la base circulaire du dôme.
L'intérieur des deux volumes - jour et nuit – est développé selon deux critères différents. Dans la partie jour, le volume n'est pas compartimenté et suit l'inclinaison des murs et du toit dans un mouvement ascendant. Dans la partie nuit, les volumes sont délimités côté façade est par un mur légèrement courbe et côté couloir par une cloison parallèle au grand axe de l'ellipse; les plafonds étant horizontaux.
Le sous-sol du volume est occupé par le garage et la chaufferie. La porte du garage, sur plan parabolique, en retrait par rapport au volume des chambres, s'ouvre par deux ventaux.
Aux dessus des chambres, une terrasse est accessible par un escalier préfabriqué en colimaçon.

2 - Le plan et les élévations de cette villa surgissent des dessins et croquis qui constamment étaient jetés sur des carnets à dessin.
La grande complexité géométrique dont on peut se rendre compte en regardant le seul plan que nous ayons pu trouver pour l'instant, nous renvoie vers l'architecture navale dans sa géométrie, mais vers "une architecture fantastique" dans son esprit.

3 - Dans le numéro de septembre-octobre 1962 de la revue Planète, Pierre Restany publie un article : "Vers une architecture fantastique" où il s'élève contre "les excès de l'architecture fonctionnelle", son conformisme. Il réhabilite Antoni Gaudi : "L'architecture, pour Gaudi, était création continue : la force de sa vision était immense, cosmique, passionnée d'amour…". Il met en avant les demeures-sculptures d'Etienne Martin, les Watts Towers de Simon Rodia, immigrant italien, à Los Angeles et la chapelle de Ronchamp : "Le Corbusier, ce calviniste devenu athée, s'est laissé prendre au piège de la ferveur, à cette mise hors de soi où le sentiment l'emporte sur la raison…".

03

04

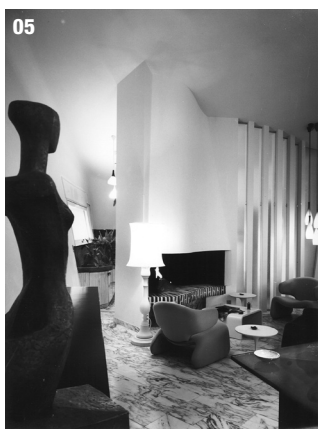
05

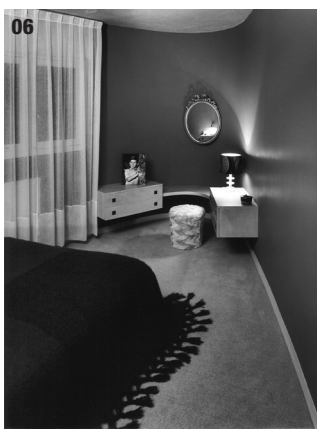
06

07

08

01. Plan du rez-de-chaussée. Plan d'exécution. Echelle : 1/50. 7 août 1964
Dossier 64 A 35

02. Façade sud. À gauche le volume du séjour, à droite le volume des chambres. Sous celui-ci le garage. Entre les deux volumes la porte d'entrée.*

03. Façade ouest du volume du séjour. Fenêtre basculante de la cuisine. En deuxième plan, l'escalier qui permet d'atteindre la terrasse située au dessus du volume des chambres.*

04. Terrasse au dessus du volume des chambres. Photographie B.C.

05. Le coin cheminée qui sépare le séjour de la cuisine. À gauche, on aperçoit l'évier de la cuisine, au dessus fenêtre basculante. Entre chaque montant vertical, des bandes de verre dépoli permettent d'éclairer le coin cuisine. Au premier plan à gauche, sculpture de F. de Faveri.*

06. Les paraboles aux deux extrémités de l'ellipse abritant les chambres étaient utilisées comme coin de travail et comme coiffeuse. Actuellement modifié.*

07. Façade est du volume des chambres.*

08. Angle sud du séjour éclairé par la grande baie au sud. Il y avait une double occultation composée d'un voilage orange (quartett de Knoll) vers l'extérieur et d'un rideau en coton blanc vers l'intérieur. La table et le buffet avaient été dessinés par Jean Algayrès. Le buffet est toujours en place. La face postérieure est inclinée afin de suivre la pente du mur. Un radiateur vertical est disposé dans une niche. Le bac à fleurs au fond dans l'angle a remplacé là aussi, comme à la villa Cafournelle, le bassin extérieur qui communiquait avec l'intérieur ; la baie vitrée verticale plongeant dans le bassin.*

09. Transparence visuelle longitudinale à travers le hall d'entrée. Au premier plan un petit bassin recueillant les eaux pluviales. Colonne verticale et gargouille horizontale. Des cylindres en béton de différentes hauteurs permettent le franchissement du bassin. La porte d'entrée s'ouvre en pivotant sur un axe vertical.*

* © Jean Dieuzaide, 25 novembre 1968.

Pierre Restany conclut : "ce retour du baroque, attesté déjà par tant de positions théoriques, de recherches expérimentales ou d'aventures isolées, est l'inéluctable préambule du renouveau lyrique de l'architecture contemporaine. Si notre époque réussit à trouver un style, il sera lyrique, éperdument."
Dans de nombreux numéros de la revue Planète dont nous avons retrouvé quelques exemplaires dans les archives de Jean Algayrès, cette tendance est mise en avant par Michel Ragon et Pierre Restany. Dans le numéro 28 de mai-juin 1966 est présenté le pavillon de la France pour l'Exposition Universelle de 1967 à Montréal, oeuvre de Jean Faugeron. C'est dans son atelier à Paris que Jean Algayrès a vainement essayé d'obtenir l'admission à l'École.
De nombreuses photographies de Jean Dieuzaide illustrent certains numéros de la revue Planète.

En visitant les villas Marty-Pradal et Cafournelle, en feuilletant ses carnets de croquis, en regardant sa peinture, en examinant les photographies des maquettes des projets non réalisés, nous pouvons nous rendre compte que son parcours, sa vie peuvent être ressentis comme «un apostolat de l'architecture»[1]. **Bernard Catllar**

[1] lettres de Claude Parent et André Bloc

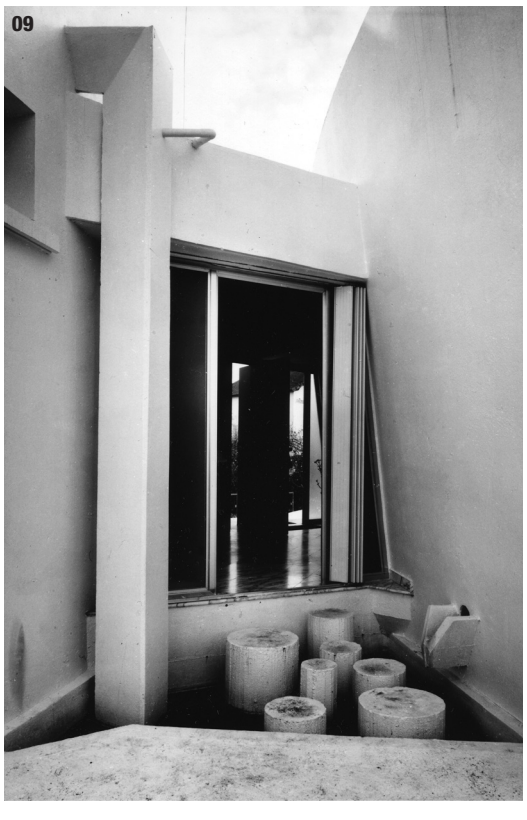
09

03. Brian. Caussade

32 avenue Jean Moulin / 9 avenue des Tourondes

Construction d'une villa (1962-1963) sur un terrain en lanière situé entre l'avenue Jean Moulin et l'avenue des Tourondes pour Mr Marcel Brian, P.D.G. de société (SAVEMATA ET SEVI) de ventes de matériels de travaux publics à Caussade. L'entrée est située avenue Jean Moulin.
Sur ce même terrain, projet de construction de 8 pavillons en bande locatifs mais dont l'entrée est située avenue de Tourondes. Plans datés 25 février 1964.
Vu l'implantation des 8 pavillons, et leur longueur, ceux-ci étant trop près de la ville existante, le maître de l'ouvrage ne réalisa que 4 pavillons.
Par la suite, il y eût deux projets d'extension. Le premier (tampon de la D.D.E. du 28 juin 1971 pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 6 mars 1972) consistait dans la réalisation d'un pavillon semblable aux 4 autres et un pavillon abritant au rez-de-chaussée une volière et une serre et à l'étage un studio. Ce projet ne fût pas réalisé.
Le deuxième projet, qui fût réalisé (plan annexé à l'arrêté préfectoral du 11 juin 1975) est composé par l'ajout d'un pavillon semblable aux 4 autres déjà construits et d'un pavillon abritant un logement T5 avec garage. Les travaux furent terminés le 19 février 1976.

Bernard Catllar

01

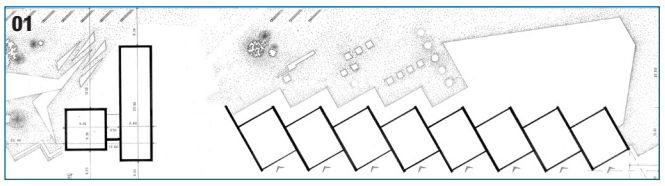

02

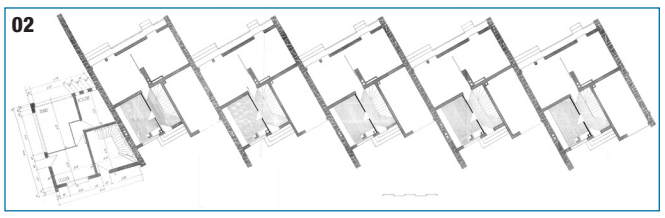

03

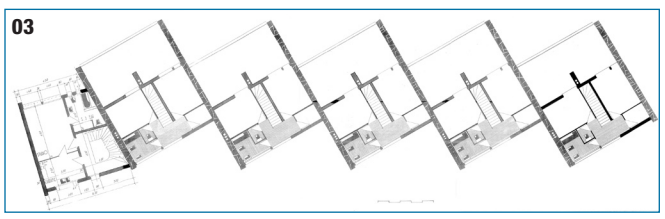

04

05

06

07

01. 8 Pavillons en bande. Mr Brian Marcel. Caussade. Tarn et Garonne. Plan masse 8 pavillons en bande. 25 février 1964. Echelle 1/200*.
02 / 03. Pavillons en bande. Plan du rez-de-chaussée et plan du 1er niveau. 25 février 1964. 4 pavillons + Extension + Serre, Volière et Studio. Echelle 1/50. 28 juin 1971*.

04. Detail de la façade sud. Archives Mme Algayrès. Toulouse
05. Façade sud de l'ensemble des pavillons. © B.C mai 2008.
06 / 07. Pavillons en bande. Façade Sud et façade Nord. 25 février 1964 / 28 juin 1971*.
* Archives Services Techniques de la ville de Caussade.

04. Quelques projets...

Ces quelques projets dont nous ne connaissons pas pour la plupart ni le maître d'ouvrage ni le lieu, nous démontrent la difficulté à cerner l'oeuvre d'un architecte.
Nous en avons pour preuve la découverte de 2 villas : celle de Monsieur Schennardi à Montauban et celle de Monsieur Alvarez à La Cour Saint-Pierre au moment de l'impression du journal. **Bernard Catllar**

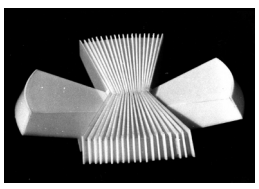

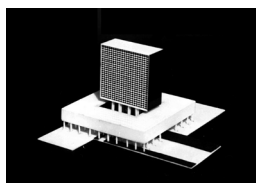

< Maquette du concours pour la Faculté de Médecine à Alger. 1970. Archives Mme Algayrès. Toulouse

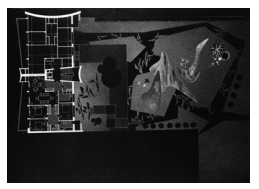

< Plan et perspective de la façade d'un immeuble «Plein Ciel» à Montauban. Non localisé (1962-1967). Archives Mme Algayrès. Toulouse

< Maquette de la villa de M. et Mme Engelkamp à Lagarde - Ariège (1955-1960). Projet non réalisé. Archives Mme Algayrès. Toulouse

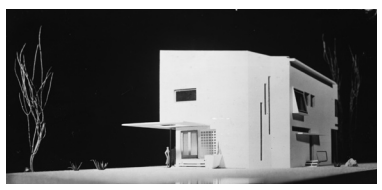

< Maquette d'une villa non localisée (1955-1960). Archives Mme Algayrès. Toulouse

> Villa non localisée. Maquette en plâtre réalisée par Gabriel Burroni, staffeur. Montauban

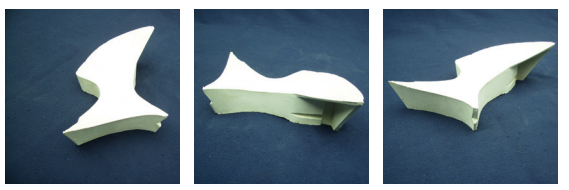

< Villa Boulier. Vernet d'Ariège. 1957-1960

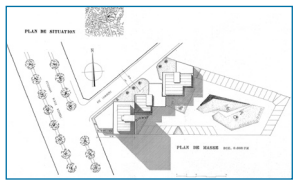

< Projet immmeuble Laniès. Angle rue Lagravère- Bld. Blaise Doumenc. Montauban. 1966. En association avec Lorenzoni. Projet non réalisé.Archives Municipales de Montauban

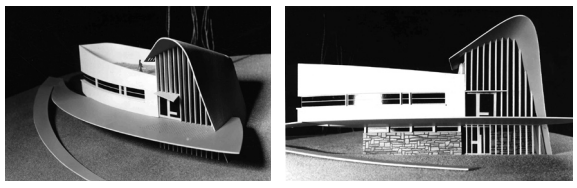

< Maquette d'une villa non localisée. Archives Mme Algayrès. Toulouse

> Dessins et maquette d'un centre de tourisme à Fort de France à Haïti. Développement d'une étude réalisée pour les aménagements touristiques en Haiti. 1974-1976. Archives Mme Algayrès. Toulouse

> Maquette d'une villa non localisée. Maquette réalisée par Tannières.Toulouse. © Jean Dieuzaide, 1er septembre 1955

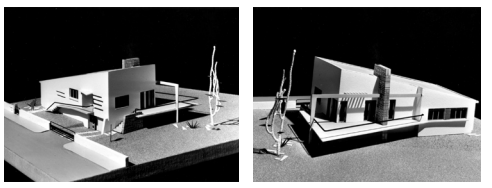

< Maquette de la villa Calvet à Lavelanet. Projet non réalisé (1955-1960). Archives Mme Algayrès. Toulouse

> Maquette d'un centre de sophrologie à Amélie-les-Bains (P.O.). Projet non réalisé. Archives Mme Algayrès. Toulouse

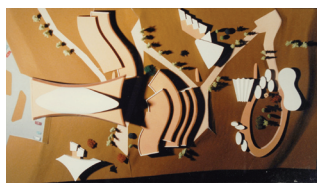

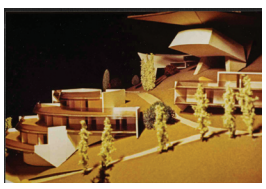

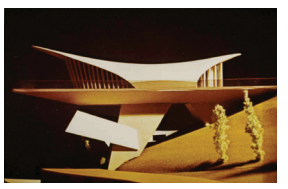

> Maquette pour le concours Prix Auguste Perret. Ecole des Beaux-Arts, Paris (1950-1955). Archives Mme Algayrès. Toulouse

> Maquette de la villa du Colonel Pedelmas à Peyrefitte du Razès - Aude (1955-1960). Projet non réalisé. Archives Madame Algayrès. Toulouse.

> Escalier accés immeuble. 9 rue Sadi-Carnot. Montauban. 1963. © B.C mai 2008

ACTUALITÉS

Tableau 2008

Avez-vous dernièrement changé d'adresse, de téléphone, de fax, de mail ? Avez-vous créé un site ?
Faites-le savoir au Conseil Régional pour que nous puissions modifier vos coordonnées sur le site **www.architectes.org**

Service Juridique Midi-Pyrénées

Depuis le 7 janvier 2008, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Midi-pyrénées s'est doté d'une juriste, Laurence Turridano.
Le service juridique assure le suivi et la gestion des litiges entre architectes ou architectes et maître d'ouvrage et des plaintes d'ordre déontologique. Il répond également par téléphone ou par mail:

· lundi et mercredi de 14h 30 à 16 h 30
· mardi et jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
· croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr

aux questions relevant des contrats, de la déontologie, du droit de la construction et de l'urbanisme, de la propriété intellectuelle et de la réglementation applicable à la commande publique.

Nouveau contrat de réhabilitation pour marché public

Plus de deux ans après la publication du "modèle de marché public de maîtrise d'œuvre travaux neufs", l'Ordre des Architectes et l'ensemble des partenaires de la maîtrise d'œuvre (avec l'appui de la MIQCP) vous proposent un modèle adapté aux opérations de réutilisation ou de réhabilitation d'ouvrage de bâtiment.
Ce modèle se compose de deux parties qui peuvent être utilisées indépendamment l'une de l'autre :
1e partie : **modèle de marché pour la réalisation d'une mission diagnostic** qui comprend un acte d'engagement, un CCAP, un CCTP détaillant précisément le contenu de la mission diagnostic. Une annexe au CCTP dressant la liste des documents nécessaires à l'état des lieux est également jointe.
2e partie : **modèle de marché pour la réalisation d'une mission de base** adaptée à la réhabilitation qui contient un acte d'engagement, un CCAP et un CCTP détaillant également précisément le contenu de chaque élément de mission.

Compte tenu de la très grande diversité des opérations de réhabilitation, il faudra veiller à adapter les documents aux particularités de chaque opération, notamment en termes de prestations à effectuer et de documents à remettre au maître d'ouvrage.

A se procurer sur www.architectes.org / Rubrique exercer la profession / Outils et documents

FORMATION

Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées. Calendrier des formations ouvertes de mai à septembre 2008 :

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût	Contenu Programme
La Maison Individuelle Durable (*)	Module 2 : 13 & 14 juin 2008	CIFCA à l' ENSAToulouse	520 euros net de taxes les 4 jours	Rappel : Voir Plan Libre n°58 ou site du pôle www.polearchiformation.org
L'entreprise d'architecture : règles et outils juridiques des relations de travail (*)	6 & 7 juin 2008	ORQUE à Saint-Gaudens	360 euros net de taxes	Rappel : Voir Plan Libre n°58 ou site du pôle www.polearchiformation.org
La Médiation un savoir faire pour l'architecte (*) 2 jours	6 & 7 juin 2008	Script & Cie à Toulouse	380 euros net de taxes	Rappel : Voir Plan Libre n°58 ou site du pôle www.polearchiformation.org
La Pratique des marchés publics (*) 2 jours	6 & 7 juin 2008	CIFCA à l' ENSAToulouse	280 euros net de taxes les 2 jours	Rappel : Voir Plan Libre n°60 ou site du pôle www.polearchiformation.org Voir article page 10
Informatique : Technologies numériques et nouvelles pratiques (*) Stage 2 jours distincts	14 juin 2008 : La dématérialisation des appels d'offre 31 mai 2008 : De l'échange de documents à la maquette numérique	CIFCA à l' ENSAToulouse	175 euros net de taxes par jour de formation	Rappel : Voir Plan Libre n°58 ou site du pôle www.polearchiformation.org
Architecture, urbanisme et production du paysage (*) 10 jours (5 modules x 2 jours)	Module 3 : 6 & 7 juin 2008 Module 4 : 26 & 27 septembre 2008 Module 5 : 7 & 8 novembre 2008	CIFCA à l' ENSAToulouse	260 euros net de taxes / module	Rappel : Voir Plan Libre n°58 ou site du pôle www.polearchiformation.org
Démarche de projet urbain et développement durable (*)	Module 1 : 12 & 13 Septembre 2008	CIFCA à l' ENSAToulouse	320 euros net de taxes / module	Voir calendrier et programme complets www.polearchiformation.org
Architecture, Environnement et Développement durable (*) 32 jours de formation et 5 jours de voyage international	Module 1 : 19 & 20 septembre 2008	CIFCA à l' ENSAToulouse	pour les 16 modules : 1 400 euros en 2008 1 700 euros en 2009	Voir calendrier et programme complets www.polearchiformation.org
Approche de la programmation architecturale (*) 2 jours	Reporté les 27 et 28 juin 08	ENSAToulouse	280 euros net de taxes les 2 jours	Rappel : Voir Plan Libre n°59 ou site du pôle www.polearchiformation.org
Optimiser l'usage des outils numériques	Dates à fixer en fonction de la nature de la demande : individuelle, ou groupée	Lieux à déterminer en fonction de l'origine et de la nature de la demande	Devis après évaluation des besoins exprimés	Formations « à la carte » en fonction des besoins des utilisateurs. Communiquer les besoins auprès du : pole.archiformation@gmail.com

(*) Stages subventionnés par la Dapa

Inscriptions :
pole.archiformation@gmail.com
Pôle-Acad, 51, rue des Paradoux, 31000 Toulouse
Tél : 05 34 40 85 06

Informations, programmes et inscriptions en ligne sur le site du Pôle : www.polearchiformation.org

La pratique des marchés publics

L'importance dans l'économie des différentes formes de commande publique justifie que les acteurs concernés, y compris les architectes, aient une bonne connaissance du code des marchés publics. Leurs principes fondamentaux sont simples et même anciens, pourtant le respect du code des Marchés publics, dans toutes ses subtilités et l'application de la loi MOP, posent problèmes à biens des acteurs de l'acte de construire et d'aménager.

La maîtrise d'ouvrage publique est en attente de compétences en matière de marchés publics de la part des architectes. Si elle s'appuie sur des agents territoriaux formés, elle pense qu'un savoir mieux « partagé » serait source d'efficacité et générerait des gains de temps de la part de chacun.

Le CIFCA propose les **6 et 7 juin**, un stage de formation qui aura pour objet de **présenter les attentes de la maîtrise d'ouvrage publique et de faire comprendre la nature juridique et les exigences des marchés publics et de la loi MOP.** Deux formateurs, un avocat spécialisé dans le droit de la construction et de l'urbanisme et une urbaniste spécialiste des marchés publics, vous accompagneront tout au long de cette formation.

Christine Alexandre. Docteur en études urbaines. Habilitée à diriger des recherches, diplômée de l'I.A.E (Institut d'Administration des Entreprises) et de l'IEJUC (Institut d'Etudes Juridiques en Urbanisme et en construction), enseignante à l'ENSA de Toulouse.

ACTU DE L'USAMP

Revalorisation du Smic au 1er mai 2008

Compte tenu de l'évolution de l'inflation depuis mai 2007, le Smic fait l'objet d'une revalorisation automatique de 2,3% au 1er mai 2008.
Passant de **8,44 € à 8,63 € de l'heure,**
soit 1 308,88 € brut/mois (pour 35 h/semaine)

Journée de solidarité en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. Loi n°2008-358 du 16 avril 2008

Le lundi de Pentecôte n'est plus nécessairement la journée de solidarité. Cette journée qui consiste pour les salariés, en une journée de travail supplémentaire, en principe non rémunérée et qui se traduit pour les employeurs par une contribution nouvelle mise à leur charge (« la contribution solidarité autonomie ») est maintenue mais ses modalités d'application sont modifiées par la loi n°2008-358 du 16 avril 2008.
A défaut d'accord de branche ou convention ou accord d'entreprise, l'employeur, après consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel, pourra choisir :
- un jour férié précédemment chômé, autre que le 1er mai,
- un jour de RTT,
- 7 heures précédemment non travaillées, selon toute autre modalité et notamment le fractionnement.

Pour plus d'informations, voir la rubrique « social » sur www.archilink.com

Code du Travail - Partie Réglementaire. Décrets n°2008-243 et n°2008-244 du 7 mars 2008 (*)

Le nouveau Code du Travail est entré en vigueur dans son ensemble depuis 1er mai 2008.

Les travaux de recodification du Code du Travail ont abouti à la publication de deux décrets qui en constituent la nouvelle partie réglementaire. La partie législative du nouveau Code résulte quant à elle de l'ordonnance du 12 mars 2007 (ratifiée le 21 janvier 2008).
Il comprend les 8 parties suivantes :
Partie 1 : les relations individuelles de travail
Partie 2 : les relations collectives de travail
Partie 3 : la durée du travail, le salaire, l'intéressement – la participation – l'épargne salariale
Partie 4 : la santé et la sécurité au travail
Partie 5 : l'emploi
Partie 6 : la formation professionnelle tout au long de la vie
Partie 7 : dispositions particulières à certaines professions et activités
Partie 8 : contrôle de la législation du travail, lutte contre le travail illégal

Relations individuelles de travail : la rupture d'un CDI distingue le licenciement pour motif personnel du licenciement pour motif économique. Le chapitre relatif au licenciement pour motif personnel déroule chronologiquement la procédure et détaille le rôle et le statut du conseiller du salarié. Ce chapitre présente les règles communes aux licenciements économiques puis distingue les procédures applicables selon que le licenciement concerne moins de dix ou au moins dix salariés sur 30 jours. Les parties portant respectivement sur les CDD et les contrats de mise à disposition, sont construites selon une logique identique : conditions de recours, caractéristiques et modalités de rupture. S'agissant du travail temporaire, un article en ouverture de chapitre définit clairement la relation triangulaire (ETT, entreprise utilisatrice, intérimaire).

Santé et sécurité du travail : la création d'une partie relative à la santé et à la sécurité répond à l'objectif de consacrer cette problématique qui constitue un enjeu majeur des relations de travail.

Plus d'infos sur www.travail-solidarite.gouv.fr (Le ministère a publié un guide à l'usage du nouveau Code du Travail)
(*) Décrets à se procurer sur www.legifrance.gouv.fr

1er mai et jeudi de l'Ascension : deux jours fériés en un

En 2008, le 1er mai et le jeudi de l'Ascension sont tombés le même jour mais cette coïncidence n'ouvre pas aux salariés le droit au bénéfice d'un jour de repos supplémentaire dans l'année, même si la Convention collective des Entreprises d'architecture reconnaît le caractère férié et chômé du jeudi de l'Ascension.
Ce n'est que dans le cas où une convention ou un accord collectif garantirait le droit à un certain nombre de jours fériés chômés par an que les salariés qui n'auraient pas bénéficié de ce nombre de jours dans l'année pourraient prétendre au paiement d'un ou plusieurs jours de repos supplémentaires.
La simple référence de la convention collective à la disposition légale relative aux jours fériés (art. L. 222.1 du code du travail) même si elle prévoit que ces jours seront chômés, ne crée pas, en effet, en soi, un droit particulier à un nombre préfix de jours fériés payés, intangible et automatique.
En l'occurrence, le jeudi de l'Ascension tombant un jour non ouvrable sera bien chômé sans qu'il y ait lieu d'accorder à ce titre aux salariés un jour de repos compensateur, ni une indemnité compensatrice puisqu'il n'y aura pas de perte de salaire.
Il s'agit exactement de la même situation que celle d'un autre jour férié mobile qui tomberait un dimanche.
Cette position n'est pas remise en cause par une décision de la Cour de Cassation du 21 juin 2005 intervenue dans un cas où la convention collective applicable garantissait autant de jours de repos au titre des jours fériés que de jours qualifiés de fériés par la loi et repris par la convention collective.
En conclusion, sauf disposition dérogatoire plus favorable de l'entreprise, la coïncidence du 1er mai et du jeudi de l'Ascension en 2008 ne crée pas de droit ni à un jour de repos supplémentaire, ni à une indemnité compensatrice spécifique, contrairement à une indication figurant dans la circulaire 2008-02 du 16/01/2008 de la Direction Générale du Travail.

Patrick Julien. Responsable Relations-Sociales de l'Unsfa

MUSÉE PIERRE SOULAGES. RODEZ

Maître d'ouvrage
Communauté d'Agglomération du Grand-Rodez

Architectes
RCR Arquitectes (Aranda-Pigem-Vilalta) (Espagne)

Créer un musée pour Soulages, le peintre français de «la lumière» qui très souvent nous a inspiré dans nos œuvres, était, est, un rêve qui se réalise. Soulages, dans sa ville natale, se montre comme il est : son approche, son attitude et son implication. Le Foirail, boulevard et épine dorsale d'une topographie qui domine l'ensemble de la cité, tend à être son lieu.

Ainsi, musée et paysage se nourrissent mutuellement fondés dans une unité, comme celle du peintre et de son œuvre, démontrant une richesse de relations où rien ne peut être enlevé car tout ce qui appartient à ce nouveau monde créé est consubstantiel. Oeuvre, musée et paysage : Soulages et Rodez. **RCR arquitectes.**

RÉSULTATS

TYPE	OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	EQUIPES RETENUES	EQUIPES LAURÉATES
PA	Aménagement des locaux de l'immeuble de l'Office de Tourisme à Varilhes (09)	**Communauté de Communes du Canton de Varilhes**		**Yvan Ferréol**
CE	Construction du Musée Pierre Soulages à Rodez (12)	**Communauté d'Agglomération du Grand-Rodez**	1. Paul Andreu (75) 2. RCR Arquitectes (Aranda - Pigem - Vilalta) (Espagne) 3. Kengo Kuma & Associates (Japon) 4. Atelier Marc Barani (06)	**RCR Arquitectes (Aranda - Pigem - Vilalta) (Espagne)**
PA	Réaménagement de l'accueil et des services (bureaux) au rez-de-chaussée du siège de la CPAM de l'Aveyron à Rodez (12)	**CPAM de l'Aveyron**		**Sarl HBM Architectes**
AOR	Aménagement et restructuration du bâtiment 4R1 siège du Centre d'Ecologie de Toulouse (CET) à l'Université Paul Sabatier (31)	**Université Paul Sabatier Toulouse**		**Sarl Atelier REC / Betom**
PA	Réaménagement partiel des espaces de bureaux de l'Hôtel des Impôts de Colomiers (31)	**Direction des Services Fiscaux de la Haute-Garonne**		**Gérard Gago / Otce**
PA	Aménagement d'une structure sportive couverte permettant d'accueillir la boxe, la pétanque et la lyonnaise à Cugnaux (31)	**Mairie de Cugnaux**		**Sarl Sutter + Taillandier**
PA	Réalisation d'une crèche de 30 places à Merville (31)	**Communauté de Communes Save et Garonne**		**Eurl Fastré Karine**
PA	Extension de l'école Victor Hugo à Aucamville (31)	**Mairie d'Aucamville**		**Sarl ... Architectes / Ingénierie Studio**
PA	Extension de la salle de cantine à l'école maternelle du Centre, rue des Ecoles, à Castelginest (31)	**Mairie de Castelginest**		**Sarl Bruno Calmes**
PA	Construction d'un Pôle de Services et d'une place publique à Duran (32)	**Mairie de Duran**		**Sarl Atelier d'Architecture Airoldi – Brun**
PA	Aménagement du centre de tri de Figeac (46)	**SYDED 46**		**Philippe Bergès**
PA	Construction du site transfusionnel de Tarbes (65)	**C A C G**		**Patrick Laforgue / Jean-Michel Larrondo / Otce**
PA	Construction de 6 à 9 logements et de locaux commerciaux à Saint-Etienne de Tulmont (82)	**OPD HLM de Tarn et Garonne**		**Pascal Delprat**

PA: procédure adaptée / PN: procédure négociée / CE: concours sur esquisse / CR: conception - réalisation / AOO: appel d'offres ouvert / AOR: appel d'offres restreint

ACTIVITÉS CULTURELLES

Regards indiscrets sur l'univers pavillonnaire

Exposition du 11.06 au 12.09. 2008
L'îlot 45 - Maison de l'Architecture

Une recherche commune des étudiants de l'Ecole des beaux-arts (option Design) et de l'Université Toulouse, Le Mirail (Master Pro Habitat et politiques d'aménagement)

La ville se fabrique de plus en plus à la périphérie, par extension de tissus toujours plus lâches et discontinus. Cette périurbanisation participe à sa transformation morphologique, elle n'est plus seulement la ville dense et compacte des siècles passés, mais aussi une ville diffuse, «étalée», qui se fragmente socialement. Ville en miettes, structurée par la logique de l'appariement électif, elle n'obéit plus au modèle d'une centralité unifiée. Cette urbanisation diffuse se fait pour l'essentiel sous forme pavillonnaire, la maison individuelle étant censée mieux répondre que le logement collectif aux aspirations sociales.

Quoi qu'il en soit d'une interprétation psychanalytique ou plus «économique» de l'engouement pour le pavillon, un nombre de plus en plus important de ménages vit en maison individuelle et celle-ci offre à celui qui y habite un certain nombre de «garanties» aujourd'hui considérées comme étant nécessaires. Le monde des lotissements pavillonnaires se caractérise en effet souvent par une forte «endogamie sociale» qui met à l'abri des aléas d'une cohabitation non choisie avec l'autre dès lors qu'il est décrit par sa différence.

Si accéder à une maison reste encore l'horizon du plus grand nombre, la diffusion de l'habitat pavillonnaire et de la propriété du logement dans la société française en ont modifié le sens : elle paraît de moins en moins constituer l'aboutissement d'un itinéraire résidentiel ou devoir attester une réussite sociale. Elle témoigne surtout de la volonté de s'installer, dès que possible, dans ce qui est décrit comme une sorte de normalité sociale. Sans que pour autant ne disparaisse la figure de la maison «foyer protecteur de la famille», ce qui organise désormais bien davantage les discours et les pratiques est le souci de la préservation à tout prix de l'autonomie personnelle. Cela vaut au sein du groupe familial comme pour les relations de voisinage. Pour les pavillonnaires, la tranquillité sociale que produit le respect par le voisinage de ce code de «bonne conduite» distingue le monde de la maison individuelle et en fait toute la valeur.

Deux éléments, à la fois banaux et spécifiques, qui structurent l'univers pavillonnaire, ont retenu notre attention :

- le jardin, à la fois espace de jeu, paysage, «pièce du dehors» qui prolonge, à l'extérieur, la maison, mais aussi espace tampon, voire glacis qui permet de mettre à distance le voisin ;
- le garage, espace adaptable, plastique, susceptible de se transformer, de devenir une pièce supplémentaire.

L'analyse de ces deux espaces dans huit lotissements de l'agglomération toulousaine, représentatifs de la diversité sociale de l'espace périurbain, a permis de faire travailler ensemble des étudiants de l'option design de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse et des étudiants du Master 2 Professionnel «Villes, habitat, politiques d'aménagement» de l'Université Toulouse-Le Mirail. L'objectif était de sensibiliser les premiers aux problématiques et techniques d'enquête mobilisées par les sciences sociales pour étudier l'univers pavillonnaire et plus précisément ses espaces «privatifs» et d'initier les seconds à l'utilisation de la photographie et de la vidéo comme éléments d'analyse et à l'exercice de projection. Il s'agissait à partir de ce croisement de méthodes de faire produire par les étudiants des analyses sur l'appropriation des espaces «privatifs» des pavillons individuels dans les lotissements et des «objets» répondant à des problématiques sociales identifiées lors des entretiens. Les travaux ici exposés témoignent donc d'un décentrement réciproque producteur de sens ouvrant la voie à la poursuite du dialogue entre des manières différentes d'appréhender l'urbain.

Pour l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse, ce projet a été accompagné par: Joseph Almudever, Nathalie Bruyère, Michel Gary, Alexandra Midal

Pour l'Université Toulouse-Le Mirail, ce projet a été accompagné par: Séverine Bonnin, Fabrice Escaffre, Marie-Christine Jaillet.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

L'îlot 45 / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse / tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
entrée libre du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

Club des partenaires de la Maison de l'Architecture:
ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, Enia Tecsom, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, Technal.